



APPEL DE DOSSIERS
13 octobre au 9 novembre 2026
Sentier des arts
Place du 350^e pour 2027



Le Sentier des arts est situé sur la Place du 350^e, à l'arrière du Centre multifonctionnel Guy-Dupré. En 2027, deux expositions d'une durée approximative de 15 semaines seront présentées.

Le Sentier des arts vise à mettre en valeur la diversité des pratiques culturelles, à surprendre le public de manière créative et à offrir une expérience artistique accessible à des visiteurs de tous âges. Les œuvres sélectionnées seront présentées sous forme bidimensionnelle carrée, imprimée sur des panneaux extérieurs (voir photo à la fin du document).

Les panneaux demeurent la propriété de la Ville de La Prairie à la suite de l'exposition. Les artistes pourront y avoir accès pour une période déterminée, selon une entente prise avec la Ville.



Obligations des parties

La Ville s'engage à :

- offrir, sur demande, une visite des lieux;
- verser un cachet de 200 \$ pour l'exposition;
- produire les panneaux d'exposition en collaboration avec un photographe;
- assurer la promotion de l'exposition et transmettre une invitation électronique aux artistes retenus;
- organiser la soirée de vernissage;
- fournir le personnel qualifié pour l'installation et le retrait des œuvres.

L'artiste retenu s'engage à :

- présenter **16 œuvres** pouvant être imprimées en grand format sur des panneaux résistants aux intempéries (photos, dessins, peintures, collages, textes ou œuvres combinant plusieurs médiums en **deux dimensions**);
- collaborer avec le graphiste désigné par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour la réalisation des panneaux;
- fournir :
 - un titre pour chacune des 16 œuvres;
 - un logo ou une signature en format PNG;
 - l'adresse du site Internet à intégrer au montage.

Rencontres prévues avec le graphiste

Environ trois rencontres ou échanges sont prévus :

- établissement de l'échéancier et précisions sur les exigences du projet;
- prise de photos au Centre multifonctionnel Guy-Dupré, si nécessaire;
- validation des épreuves (Ville, artiste et photographe).



Sélection des artistes

Jury

- Un jury composé d'artistes professionnels reconnus évaluera les dossiers selon les critères établis.
- Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire communiquera avec les artistes sélectionnés au plus tard le **21 décembre 2026**.

Critères de sélection

- qualité de présentation du dossier;
- pertinence de la démarche et du thème présenté;
- originalité du projet;
- disponibilité des œuvres selon le calendrier proposé.

Contenu du dossier de candidature

- curriculum vitae ou biographie (incluant adresse postale et numéro de téléphone);
- adresse courriel pour les communications (obligatoire);
- présentation du thème de l'exposition;
- démarche artistique;
- description générale des œuvres (technique et matériaux);
- quatre photographies d'œuvres (format JPEG ou photos imprimées 4 x 6 po ou plus, idéalement 250 DPI);
- dossier de presse (si disponible).

Important

- Les dossiers incomplets ou contenant des images de mauvaise qualité seront rejetés.
- Les dossiers envoyés par la poste et non retenus seront retournés uniquement si une enveloppe-réponse affranchie est fournie.



Réception des dossiers

Les dossiers doivent être déposés **entre le 13 octobre et le 9 novembre 2026**.

Par la poste ou en personne

Sentier des arts 2027

Ville de La Prairie
Centre multifonctionnel Guy-Dupré
500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

ou

Par courriel

Objet : Sentier des arts 2027

expositions@laprairie.ca

- **Les documents doivent être fusionnés en un seul et transmis en pièce jointe** (et non en tant que contenu du courrier électronique).
- Si le fichier dépasse 10 Mo, une plateforme de transfert doit être utilisée (ex. WeTransfer).

Renseignements

Pour toute information, communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 444-6700.

EXEMPLE DE PANNEAU

